

Nifuroxazide (ERCEFURYL® et ses génériques) : prescription médicale obligatoire (Liste I) et contre- indication chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans

Information destinée aux médecins généralistes, gastroentérologues, pédiatres, pharmaciens d'officine

A la suite d'une révision par l'ANSM de la balance bénéfico-risque des spécialités à base de nifuroxazide, ces dernières sont désormais soumises aux conditions cumulatives suivantes :

- contre-indiquées chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans,
- délivrées uniquement sur prescription médicale (Liste I).

Dans l'attente de la mise à jour des documents d'information (Résumé des Caractéristiques du Produit et Notice) et de l'étiquetage des spécialités concernées, une étiquette sera apposée sur les boîtes par les laboratoires commercialisant ces spécialités afin d'avertir les professionnels de santé et les patients de la mise en place de ces nouvelles mesures. Par ailleurs, certains laboratoires ont d'ores et déjà pris la décision d'en arrêter définitivement la commercialisation. Pour toutes ces raisons, des fluctuations d'approvisionnement du marché sont attendues dans les prochains jours.

Nifuroxazide (ERCEFURYL® et ses génériques) : prescription médicale obligatoire (Liste I) et contre-indication chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans - Lettre aux professionnels de santé



Arrêté du 4 juillet 2019 modifiant les exonérations à la réglementation des substances vénéneuses et portant classement sur les listes de substances vénéneuses - Légifrance



PUBLIÉ LE 10/07/2019 - MIS À JOUR LE 02/11/2020

Le nifuroxazide (Ercefuryl et ses génériques) ne doit plus être utilisé chez les enfants et adolescents de moins de 18 ans et est désormais délivré uniquement sur ordonnance